



Un mail m'engage-t-il?

Par moemma

Bonjour,

Je voudrais savoir si un mail à un notaire disant simplement que je souhaite acquérir un certain bien immobilier (un parking) m'engage, est-ce que je peux changer d'avis? Je précise que ce mail date du 31 mars, que je n'ai eu aucune nouvelle de ce notaire depuis,. Le constructeur vendeur ne m'a passé qu'un coup de fil depuis (le 29 mai) alors que j'étais absente, et je n'ai pas rappelé.

Merci d'avance pour votre réponse.

M.Emmanuelli